

Ministry of Education
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Telephone: [416] 325-2518
Facsimile: [416] 325-2552

Ministère de l'Éducation
900 rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone [416] 325-2518
Télécopieur [416] 325-2552



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE :

EXPÉDITEURS :

Raymond Théberge
Sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française,
de l'éducation des Autochtones et de la recherche

Mary Jean Gallagher
Directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario
Sous-ministre adjointe, Division du rendement des élèves

DATE : Le 20 avril 2011

OBJET : **Confirmation des programmes de la Majeure Haute
Spécialisation 2011-2012**

Nous sommes heureux de vous communiquer les renseignements relatifs aux écoles et aux secteurs de la Majeure Haute Spécialisation qui ont été approuvés pour l'année scolaire 2010-2011. L'engagement du ministère par rapport à ces programmes reflète notre souci d'assurer la qualité de ces programmes et d'accroître les possibilités pour les élèves.

La formule de financement de la majeure reflète le niveau accru d'activités au sein des écoles et des conseils scolaires et tient compte des coûts liés à la mise en œuvre des éléments suivants :

- certifications et formations des élèves
- suivi des élèves en ce qui concerne les composantes du programme
- achat d'équipement et de produits consommables
- promotion et publicité
- perfectionnement du personnel enseignant

Les conseils scolaires reçoivent le financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) ciblant les initiatives Réussite des élèves/Programmes d'itinéraires d'études, qui comprend la Majeure Haute Spécialisation. De plus, lorsque les programmes de la majeure comprennent, en tant que crédits de spécialisation, des cours à double reconnaissance de crédit, les fonds de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) sont destinés à couvrir les coûts du conseil scolaire liés au transport et à la coordination. En 2011-2012, le financement pour les programmes de la majeure sera attribué et communiqué aux conseils scolaires par le truchement du processus régulier des SBE ainsi que par des transferts de paiements. Pour votre conseil scolaire, si les programmes approuvés sont offerts et que les effectifs prévus demeurent les mêmes, le financement des programmes de la majeure sera de l'ordre de ___ \$ pour l'année scolaire 2011-2012 (soit ___ \$ des SBE et ___ \$ sous forme de paiement de transfert). Notez bien que si vous décidez de ne pas offrir un programme ou si les effectifs sont réduits, le financement sera ajusté en conséquence.

Le ministère s'attend à ce que les conseils scolaires assurent la mise en œuvre des cinq composantes requises de la majeure :

1. un ensemble de crédits requis de 11^e et 12^e année pour chacun des quatre itinéraires d'études menant aux destinations postsecondaires suivantes : le collège, la formation en apprentissage, le marché du travail et l'université;
2. des certifications et des formations obligatoires telles qu'identifiées dans les guides de secteur;
3. des occasions d'apprentissage par l'expérience et d'exploration de carrière, y compris le jumelage, l'observation au poste de travail et l'expérience de travail;
4. des expériences d'anticipation qui permettent aux élèves de faire l'expérience de l'environnement postsecondaire envisagé;
5. l'acquisition de compétences essentielles et d'habitudes de travail requises dans le secteur et l'utilisation du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) pour en faire la documentation.

Vous trouverez ci-joint la liste des écoles et secteurs des programmes de la majeure approuvés pour 2011-2012 (annexe 1).

Le formulaire de confirmation des programmes de la majeure 2011-2012 (Annexe 2) sert à indiquer quels programmes approuvés seront offerts par votre conseil scolaire dans les écoles secondaires identifiées. Nous vous demandons de confirmer l'offre de chaque programme et, au besoin, ajuster les effectifs prévus sur le formulaire, de signer le formulaire et de le retourner par télécopieur au 416 325-2979 ou en version numérisée PDF à yves.desrochers@ontario.ca au plus tard **le 29 avril 2011**.

Veillez ne pas faire d'annonce publique ou de communiqué de presse en ce qui concerne cette approbation jusqu'à avis contraire de la part du ministère.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Yves Desrochers, agent d'éducation, au 416 325-1282 ou yves.desrochers@ontario.ca.

Nous vous remercions de vous être engagés à offrir des programmes de la majeure de grande qualité et de ne pas ménager les efforts pour appuyer la réussite de tous les élèves.

Raymond Théberge

Mary Jean Gallagher

c.c. G. Plourde, directrice, Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
R. Franz, directeur, Direction des politiques stratégiques en matière de réussite des élèves et d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
K. Verduyn, directrice par intérim, Direction des services régionaux
Responsable du dossier de la réussite des élèves dans les bureaux régionaux
Leader pour la réussite des élèves
Responsable de la Majeure Haute Spécialisation au niveau du conseil scolaire